



BULLETIN D'INFORMATION ASSOCIATION DU CHEMIN DE RONDE JUN / JUILLET 2025

1/ Réunion avec Madame la Sous-Préfète de Saint Germain en Laye

Madame Césari-Giordani, sous-préfète de Saint Germain en laye depuis mars 2025, a répondu positivement à notre demande de rendez-vous et nous a reçu le 24 juin 2025. Elle était accompagnée de son attachée aux relations avec les collectivités locales (et d'un stagiaire).

L'Association du Chemin de Ronde était accompagnée d'un vice-président du Cadeb, le Cadeb nous soutenant

dans notre démarche d'œuvrer pour le maintien de l'emploi dans un secteur avec un faible indice de concentration de l'emploi et une explosion de la densification en logements collectifs.

Nous avons adressé à Madame la sous-préfète, avant la réunion, une présentation détaillée de notre sujet : le futur du site de SERVIER, et notamment le reclassement, opéré de façon subreptice à notre sens, de cette zone de « zone d'activité » en « zone urbaine » dans la carte du SDRIF E, ainsi que la procédure en cours de modification simplifiée du PLU de Croissy.

Sur le premier point à l'ordre du jour, la Sous-Préfète a pris rapidement une position assez nette consistant à considérer que la modification opérée par la Région sur le reclassement de la zone de Servier en zone urbaine était acquise. Nos arguments consistant à souligner que personne, hormis la commune de Croissy, n'avait demandé ce changement de classement, que le commissaire enquêteur n'avait même pas mentionné l'existence de cette demande de changement dans son



Laetitia Cesari-Giordani
est nommée
sous-préfète de
l'arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye.



rapport et que ce nouveau classement est contraire à l'objectif de dynamiser l'activité économique dans les Yvelines pourtant affiché pour actualiser la carte du SDRIF E, n'ont pas ébranlé sa position.

Nous avons donc ensuite évoqué la procédure de modification simplifiée du PLU lancée par la commune de Croissy. A supposer que le nouveau SDRIF E soit définitif, nous avons indiqué qu'une position de repli raisonnable, et de nature à concilier les positions des parties concernées, serait à notre sens que la modification du PLU aboutisse à créer des sous-zones dans le secteur en question pour autoriser du logement dans certaines et de l'activité dans d'autres. La Sous-Préfète a indiqué ne pas être compétente pour répondre à cette question et nous a recommandé de prendre contact avec les services compétents de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Elle s'est engagée à nous communiquer le nom et les coordonnées des personnes pertinentes sur ce sujet.

2/ Apéritif des travaux de la rue du 11 novembre – Le Vésinet Le Pecq

L'Association du Chemin de Ronde a eu le plaisir d'organiser un apéritif en plein air, samedi 28 juin 2025, pour fêter la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement de la rue du 11 Novembre 1918, sur la partie de celle-ci allant de la route de Croissy à la rue de la Liberté.

Nous avons reçu Madame le Maire du Pecq accompagnée de deux élus, Monsieur Praca (Adjoint en charge des sports, de la vie associative et des conseils de quartier) et Madame de Brosse (Adjointe en charge de la petite enfance), que nous remercions sincèrement pour leur présence et leurs échanges avec nos adhérents. Monsieur Coradetti, Maire du Vésinet, nous a adressé un message pour s'excuser de ne pouvoir venir, suite à un empêchement de dernière minute.

Les associations AEB et SIDSV nous ont fait l'amitié de leur présence, ainsi que de nombreux adhérents, que nous remercions tous chaleureusement d'avoir participé à ce moment sympathique et convivial !

Notre Président, Jacques Goyet, a rappelé que les travaux réalisés sont le résultat de 15 années de concertations avec les riverains (notamment lors de nos AG) et d'échanges avec les mairies du Pecq et du Vésinet. Il a remercié les deux communes pour les aménagements efficaces réalisés et pointé le fait qu'il reste une portion de la rue du 11 novembre à aménager entre la rue de la Liberté et le Chemin de Ronde.



3/ Conseil de quartier Princesse au Vésinet

Après une période d'inactivité d'un an suite au départ de la Présidente du conseil de quartier Princesse, une réunion a été organisée le 19 juin 2025.

L'animation de ce conseil est reprise par Maud Pentecoste (conseillère municipale), et par Monica Lonardi (9^{ème} adjointe au maire, déléguée à la transition écologique, aux espaces naturels et à la mobilité).

Notre association était représentée par Laurence Fabre-Perrin, adhérente active, que nous remercions très sincèrement pour son investissement.



Voici quelques informations :

➤ Budget participatif du Vésinet

Chaque Vésigondin peut voter pour ses projets préférés parmi les 10 projets proposés, à faire en ligne jusqu'au 11 juillet 2025

<https://www.levesinet.fr/actualite/budgets-participatifs-2025-votez-pour-votre-projet-prefere-jusquau-11-juillet>

Deux projets sont proposés pour le quartier Princesse : un jardin participatif sur une parcelle de 850 m² du parc Princesse, et le Remplacement et pose de trois plaques commémoratives abimées en association avec l'association SIDSV.

Le projet de jardin partagé a pour vocation d'être un lieu de rencontre intergénérationnel et inclusif avec notamment la proximité de l'école Princesse et de la résidence Séniors. La résidence Séniors est très intéressée pour participer rapidement à ce projet. Des haies de framboisiers et de mûres ont déjà été plantés.



➤ Application Neocity

La mairie a mis en place l'application Neocity pour la ville du Vésinet. Dans le menu « Nous écrire/Signaler un problème », chaque usager peut remonter un problème en prenant une photo géolocalisée et en ajoutant un commentaire. Le signalement arrive aux services techniques qui le traitent rapidement suivant le niveau d'urgence.

➤ Quartier Princesse

La partie sud du quartier Princesse incluant le lac devrait être rétrocédée à la commune du Vésinet par Grand Paris Aménagement à la fin de l'année 2025, la partie nord étant la propriété du Vésinet depuis décembre 2024.



Le terrain de foot du parc Princesse doit être réaménagé mais il n'y a pour le moment ni le budget ni le personnel pour le faire.

Le marché devrait se développer à partir de septembre 2025 car tous les nouveaux logements devraient être habités.

Développement des commerces : la mairie y travaille mais la tâche n'est pas facile. Actuellement, il y a un bar, une pharmacie, un coiffeur, un boucher mais la boulangerie n'a pas encore été reprise. Le bar semble très apprécié, il propose aussi des pizzas, mais il génère des difficultés avec des personnes en état d'ivresse.

➤ **Eclairage de la ville du Vésinet**

Coupure de la lumière sur un créneau de 5 h pour des économies d'énergie.

Le Vésinet a demandé à la RATP les fréquentations des RER les plus matinaux et les plus tardifs afin de caler l'éclairage en fonction des besoins.

Pas d'extinction du vendredi soir au dimanche matin.

Le parc Princesse reste actuellement éclairé toute la nuit, cela changera quand le Vésinet en aura récupéré la propriété, afin de respecter une trame noire pour la faune nocturne.

➤ **Bien d'autres sujets ont été abordés, notamment :**

Haies débordantes sur les trottoirs ; Maison médicale du Parc ouverte depuis décembre 2024 ; Circulation des bus avenue Alsace Lorraine ; Maison St Charles des Apprentis d'Auteuil qui a dû fermer en raison de la perte de subvention ; Marché du centre où une animation particulière sur l'environnement est prévue le 5 septembre 2025 de 17h à 22h.

Notre association a informé le conseil de quartier du projet Servier et alerté sur l'impact de ce projet sur la circulation du Chemin de Ronde et le cadre de vie des riverains du Vésinet. Nous avons également mentionné le besoin de réfection du cheminement devant l'école Malherbe.

➤ **Nos adhérents peuvent recevoir le compte rendu complet, sur demande**

4/ Aménagement du centre-ville du Vésinet

Un appel d'offre pour la réalisation des travaux d'aménagement du Centre-Ville a été lancé en mai 2025 par la Ville du Vésinet. Les réponses des entreprises candidates étaient attendues pour le 27 juin 2025.

L'appel d'offre porte sur la réalisation des travaux suivants :

- La rénovation de la rue Thiers par substitution du revêtement enrobé par de la pierre,
- Le réaménagement des abords de l'église Sainte Marguerite, les voiries et les zones de parking,
- La rénovation de la rue Foch par substitution du revêtement enrobé par de la pierre,
- L'aménagement de la place de la gare en parvis paysagé,



6/ AdCR - CADEB

- PPA - Modification du PLU de la ville de Croissy concernant le terrain Servier

Le Cadeb, dont notre association est membre, a fait la demande pour être reconnu Personne Publique Associée afin de recevoir l'intégralité du dossier et donner un avis. La demande a été acceptée par la ville de Croissy. Le recueil des avis des PPA se fait en amont de l'enquête publique et doit être joint à celle-ci afin d'être consultable par la population.

- Plan de réduction des déchets de la CASGBS approuvé le 22 mai 2025

97 avis ont été publiés lors de la consultation publique, dont celui du Cadeb, ce qui est un nombre significatif au regard de la population du territoire. Notre association avait ajouté un point concernant le biocomposteur Chemin de Ronde.

La demande du Cadeb de mettre en place des indicateurs de résultat a été prise en compte.

Toutes les informations ici :

<https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/lagglo-adopte-son-plan-de-reduction-des-dechets/>



- Groupe de travail Arbres du Cadeb

Les objectifs : Organiser des animations autour de l'arbre en ville ; Sensibiliser des villes à créer des chartes de l'arbre ; Créer des inventaires de l'arbre dans le domaine public ; Informer les habitants des initiatives autour de l'arbre en ville.

L'organisation : mise en place de correspondants Arbres pour chaque commune de la CASGBS, il manque une personne pour la ville du Pecq.

En tant qu'adhérents AdCR vous pouvez devenir correspondant Arbres du Cadeb, ou bien membres du groupe de travail, si vous souhaitez vous investir, merci de revenir vers nous !

7/ Sauvetage des hérissons avant travaux

L'AdCR s'est préoccupée du sauvetage des hérissons sur le terrain 87 Chemin de Ronde à Croissy, future centre de radiologie.

Le hérisson est un animal protégé qui rend bien des services aux jardiniers car il mange des nuisibles tels que les escargots et les limaces.

Ce petit animal est grandement menacé par l'activité humaine : intoxications chimiques (pesticides), les accidents de la route, les blessures occasionnées par des tondeuses à gazon ou les machines agricoles, les noyades dans les piscines, et ce qui nous préoccupe ici les travaux de construction. En effet, le hérisson est un animal nocturne, pendant la journée il dort et se cache dans son nid et il se trouve très souvent enseveli sous terre par les engins de chantier.



Nous avons été épaulés dans notre démarche par l'association Bezons Environnement intervenue en tant qu'expert, et Natur'ville à Sartrouville qui avait accepté d'accueillir les hérissons dans ses jardins.

L'opération a commencé après la période d'hibernation, fin avril 2025, par un repérage du terrain.

Une première soirée de sauvetage s'est déroulée fin mai en présence d'une dizaine de bénévoles et d'élus de la ville de Croissy (photo ci-contre). Nous avons bien entendu



des hérissons (oui ils sont bruyants !) mais malheureusement nous n'avons pas pu les trouver vu la densité de végétation et la difficulté de se déplacer sur le terrain.

Une deuxième soirée de sauvetage a donc été organisée mi-juin par l'AdCR, sous l'impulsion de bénévoles très motivés, en présence de Monsieur le Maire de Croissy.

Vu la sécheresse du terrain les petits animaux ont sans doute déménagé vers un terrain plus accueillant, avec un point d'eau, car nous n'avons rien vu ni rien entendu !

Par ailleurs, nous n'avons pas d'information sur une date de démarrage du chantier.

8/ Evènement

Vous pouvez consulter notre page Facebook, ou bien notre site Internet, pour être au plus proche de l'actualité de notre secteur, nous y publions une nouvelle information chaque semaine !

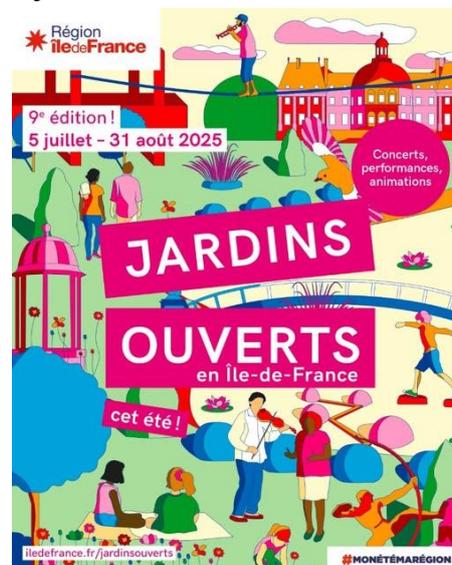
L'évènement « Jardins ouverts » revient pour sa 9e édition du 5 juillet au 31 août 2025.

L'occasion pour les visiteurs de découvrir autrement le patrimoine naturel de l'Île-de-France grâce à une programmation qui fait rimer nature et culture, en profitant de concerts, de spectacles ou encore d'installations artistiques.

Par exemple, proche de notre secteur :

>> Mercredi 9 juillet, de 16h à 19h, forêt de Marly, initiation à la vannerie sauvage, sur inscription.

>> Vendredi 11 juillet, de 17h à 18h, à Saint Germain en Laye, lecture sur le sable de la Soucoupe, gratuit sans inscription, pour les enfants de 3 à 9 ans.



>> Samedi 12 juillet, de 15h à 16h30, Musée du domaine royal de Marly le roi, visite guidée du parc sur la thématique de l'eau (tarif habituel).

>> Samedi 12 juillet, de 11h à 12h, à Saint Germain en Laye, atelier découverte de la sophrologie, dans le jardin des Arts, à deux pas du château, gratuit sur inscription.

>> Samedi 19 juillet, de 15h à 16h30, Le désert de Retz à Chambourcy, visite guidée du parc sur inscription (tarif habituel).

>> Samedi 30 août, de 15h à 17h, Parc du Château de Monte Cristo au Port Marly, spectacle de danse sur le thème de la rencontre (tarif habituel).

>> Pour consulter la carte interactive de tous les événements :

<https://www.iledefrance.fr/decouvrir-la-richesse-du-patrimoine/jardins-ouverts-en-ile-de-france#/search@48.3593675,2.7490364,7.76>

9/ Agenda - Forum des associations

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations de votre ville et la richesse des activités proposées !

- Au Pecq, samedi 6 septembre de 10h à 16h, stade Louis Raffegau
- Au Vésinet, samedi 13 septembre de 10h à 16h30, cour de la mairie
- A Croissy, dimanche 7 septembre de 12h à 17h, espace Chanorier

Samedi 6 septembre aura lieu la traditionnelle réunion des Présidents des associations qui précède le forum Croissillon, l'AdCR sera présente.



10/ Appel à cotisation AdCR 2025

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion 2025 à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.



➤ **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**

➤ **L'Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Ile de France depuis 2020.

Association de défense de l'environnement sur l'axe allant du pont du Pecq au pont de Bougival, nous regroupons de nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.

➤ **Coordonnées**

Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq

Mail : associationducheminderonde@gmail.com

Tél : 06.86.34.68.55.

Site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>

➤ **Bulletin d'information**

Nous publions un bulletin mensuel auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous le recevrez alors par mail.

<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>

➤ **Actualité**

Nous postons une actualité hebdomadaire sur notre site Internet et notre page Facebook

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

➤ **Adhésion**

Pour adhérer à notre association, vous trouverez toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion

➤ **Le Bureau AdCR**

Jacques GOYET

Président

Véronique VITAL

Vice-présidente Le Pecq

Françoise PIERREDON

Vice-présidente Le Vésinet

Olivier PIERREDON

Vice-président Croissy

Cyril BERSEILLE

Secrétaire Général

Béatrice MILLET

Trésorière

